



Conseil fiscal

Nous sommes là pour vous aider!

Le saviez-vous?

L'Agence du revenu du Canada peut vous aider si vous éprouvez des difficultés à produire votre déclaration de revenus des particuliers de 2007. Le Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt de l'Agence offre de l'aide aux contribuables dont la situation fiscale est simple, qui ne peuvent eux-mêmes remplir leur déclaration de revenus et de prestations et qui n'ont pas les moyens de payer ce service.

Pour savoir si vous êtes admissible au Programme communautaire des bénévoles en matière d'impôt, visitez le **www.arc.gc.ca/benevole** ou communiquez avec un représentant du programme au 1-800-959-7383.

